

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL
Lundi 30 mars 2026

Le Lundi 30 mars 2026 à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal d'Amfreville-Saint-Amand, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en la salle de conseil d'Amfreville la Campagne, sous la présidence de Jérôme DEBUS, Maire d'Amfreville-Saint-Amand.

Date de la convocation	23 mars 2026	Date de l'affichage	23 mars 2026
Membres du conseil élus	19	Membres présents	18
Nombre de pouvoirs	1	Membres en exercice	19
Secrétaire de séance	Faustine GENCE		
Présents	Jérôme DÉBUS - Françoise NEGRERIE - Jean-Pierre PECHON - Sylvie LENFANT - Cédric LETAILLEUR - Marie-Christine GAILLIARD - Laurine CANTAREL BROUARD - Jean-Luc HUMBERT - Virginie MABILLE - Vincent POUILLARD - Alain VERDONCK - Claire CAILLOT - Maxime GOTTE - Sandra GUEGUEN - Michel COUESSIN - Faustine GENCE- Quentin VAUDE - Marie José GELARD		
Pouvoirs	Vincent BERTHELIN donnant pouvoir à Faustine GENCE		

1 – Délibération 2026-036 : désignation d'un secrétaire de séance

Madame Faustine GENCE est désignée secrétaire de séance (prise de notes des sujets évoqués et participation à l'élaboration d'un compte-rendu commun).

2 – Délibération 2026-037 : approbation du précédent compte-rendu

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte-rendu du 21 mars 2026.

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL
Lundi 30 mars 2026

3 – Délibération 2026-38 : Composition des commissions communales

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux dispositions réglementaires et à l'installation du conseil municipal, il est nécessaire de composer les différentes commissions communales.

Elles seront au nombre de 5 dont un adjoint aura la responsabilité.

= Jean-Pierre PECHON : Commission Bâtiments Publics – Patrimoine – Travaux

Cette commission s'occupe des questions relatives à l'entretien du patrimoine communal.

Elle est chargée des travaux d'investissement dans les différents bâtiments communaux ou propriétés de la commune, du suivi permanent de l'état des bâtiments communaux ainsi que des différents contrats de maintenance dans les locaux, de proposer les petits travaux rendus nécessaires dans le cadre de l'entretien courant des bâtiments communaux ou propriétés de la commune.

= Cédric LETAILLEUR : Environnement - Voirie – sécurité - accessibilité des bâtiments publics – gestion des risques

Cette commission s'occupe des questions relatives à l'entretien des voies communales, chemins communaux et chemins ruraux. Elle détermine les voies qui devront être modernisées.

Sécurité routière. Equipements extérieurs et conformité.

Elle est chargée de la réflexion et la mise en place d'actions ayant un impact environnemental positif sur le territoire, pour s'inscrire dans une démarche de développement durable (fleurissement, ...)

Gestion des risques, mise à jour du plan de sauvegarde.

= Françoise NEGRERIE : Commission affaires générales - Finances – communication

Elle est chargée de la programmation budgétaire, des finances, de l'établissement du budget, du CFU et de leur suivi.

En relation avec les services administratifs pour l'organisation de la mairie. Chargée de proposer et dynamiser la communication (réseaux, bulletin, site internet, panneau Pocket ...)

= Marie-Christine GAILLIARD Commission Affaires Scolaires

Elle est chargée d'être en contact permanent avec les écoles. Participe aux conseils d'écoles et en relation directe avec directrice et secrétaire générale.

Gestion des services agents écoles, restauration et ménage

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL Lundi 30 mars 2026

Un contact régulier avec les enseignants et parents d'élèves est primordial.

= Sylvie LENFANT Commission vie associative, solidarités, santé

Elle est chargée notamment d'être en relation étroite avec les responsables des différentes associations de la commune et bibliothèque.

Suivi des demandes d'aide sociale avec la Secrétaire Générale, organisation du repas des aînés, promouvoir du développement des offres de santé,

Monsieur le Maire rappelle que certaines commissions demandent plus ou moins d'investissement. Les élus doivent être assidus.

Il est rappelé également que les élus ne pourront pas intervenir avec un double positionnement dans certaines circonstances afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité la composition des commissions communales réparties de la façon ci-dessous.

➤ Commission Bâtiments Publics – Patrimoine – Travaux :

Vincent POUILLARD, Jean-Luc HUMBERT, Sandra GUEGUEN, Virginie MABILLE, Michel COUESSIN, Vincent BERTHELIN

➤ Environnement - Voirie – sécurité - accessibilité des bâtiments publics – gestion des risques

Claire CAILLOT, Virginie MABILLE, Quentin VAUDE, Jean-Luc HUMBERT, Vincent POUILLARD, Sandra GUEGUEN.

Commission affaires générales - des Finances – communication

Sylvie LENFANT, Faustine GENCE, Maxime GOTTE, Marie José GELARD, Alain VERDONCK

➤ Commission Affaires Scolaires

Faustine GENCE, Laurine CANTAREL BROUARD, Alain VERDONCK, Maxime GOTTE, Vincent BERTHELIN

➤ Commission vie associative, solidarités, santé

Laurine BROUARD CANTAREL, Quentin VAUDE, Marie José GELARD, Marie Christine GAILLIARD.

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL
Lundi 30 mars 2026

4 – Délibération 2026-39 : Versement partiel d'un acompte de subventions aux Comités des Fêtes

Madame Marie Christine GAILLIARD se retire des débats étant présidente du Comité des Fêtes d'Amfreville.

Monsieur le Maire d'Amfreville Saint Amand explique qu'il est de coutume de voter les subventions aux associations au moment du vote du budget. Pour autant, malgré un délai conséquent, plusieurs n'ont pas donné les éléments nécessaires pour que la commission puisse statuer.

Aussi, dans le cadre du renouvellement du conseil et considérant que les commissions ne sont pas installées, Monsieur le Maire propose de verser par acompte les subventions au profit de :

- Comité des Fêtes Amfreville : 2 879.00€
- Comité des Fêtes St Amand : 1 118.00€

Le solde pour celles -ci et les autres associations seront traités à l'occasion du prochain conseil municipal après avis de la commission finances.

Cette décision permettra de ne pas mettre en difficulté les associations pour leurs festivités à venir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le versement d'un acompte d'un montant de :

- **Comité des Fêtes Amfreville : 2 879.00 €**
- **Comité des Fêtes Saint Amand : 1 118.00 €**

Charge les services de verser ces sommes dès retour de la Préfecture.

Madame GENCE demande si un comité des fêtes unique est envisageable. Monsieur le Maire rappelle que les associations sont autonomes et qu'elles sont libres de fusionner ou pas. Il précise que des avancées ont déjà été réalisées afin de permettre une égalité de traitement avec le Noël des enfants, la fête des mères.

Monsieur VERDONCK évoque un manque de communication et de visibilité des activités du comité des fêtes de St Amand.

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL
Lundi 30 mars 2026

Monsieur le Maire rappelle que toutes les associations sont sollicitées pour les communications municipales.

5 – Délibération 2026-40 : versement d'une participation communale pour l'acquisition de vélos électriques

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reconduire la participation pour l'acquisition de vélos électriques pour les habitants de la commune. Cette aide sera de 50 € par acquisition de vélo électrique neuf, limitée à deux par foyer sur une durée de 8 ans sur présentation de facture avec justificatif de domicile.

Monsieur le Maire rappelle que plusieurs aides sont proposées aux foyers (destruction nids de frelons asiatiques, robots tondeuses, voyages linguistiques et transport scolaire)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité, la création de la participation financière pour l'acquisition de vélo électrique dans les conditions précitées.

Monsieur GOTTE trouve que le montant de participation est faible au regard du montant d'un vélo électrique.

Monsieur le Maire explique que cette démarche est incitative et qu'elle doit également respecter les limites fixées par le budget communal. L'année prochaine cette somme pourra être révisée.

6 – Délibération 2026-41 : Désignation d'un correspondant défense

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de nommer un correspondant Défense au sein de la commune. Ce dernier a pour rôle de sensibiliser nos concitoyens aux questions de la défense en lien avec la délégation à l'information et à la communication de Défense, qui dépend du ministère de la Défense.

Monsieur Jean-Luc HUMBERT se propose pour être correspondant défense.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de nommer Jean-Luc HUMBERT, correspondant défense de la commune d'Amfreville-St Amand.

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL
Lundi 30 mars 2026

7 – Délibération 2026-42 : référent bois et forêts

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient de nommer un référent Forêt et Bois au sein de la commune.

Ce dernier a pour rôle de sensibiliser nos concitoyens aux questions de l'environnement de la protection des Forêts et Bois.

Monsieur Maxime GOTTE se propose pour être référent bois et forêts.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de nommer Maxime GOTTE, référent Forêt et Bois de la commune d'Amfreville-St Amand.

8 – Délibération 2026-43 : désignation correspondant CNAS

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la commune adhère au Comité National de l'Action Sociale pour son personnel communal.

Afin de maintenir l'action mise en place pour le personnel, il convient d'élire un délégué local représentant les élus.

Le Conseil Municipal, élit Madame Laurine CANTAREL BROUARD , déléguée locale des élus auprès du CNAS.

Pour mémoire Elise SAEQAERT, secrétaire générale est représentante pour le personnel communal.

9 – Délibération 2026-44 : élection commission appel d'offres

Vu les articles 22 et 23 du code des marchés publics,

Considérant l'élection du maire

Considérant qu'outre le président, à savoir le maire, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL Lundi 30 mars 2026

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste

Monsieur le Maire présente une liste mentionnant la composition suivante :

Président : Jérôme DEBUS

3 Titulaires : Sandra QUEGUEN, Françoise NEGRERIE, Jean-Pierre PECHON

3 Suppléants : Cédric LETAILLEUR, Marie José GELARD, Jean-Luc HUMBERT

Nombre de votants : 19

Bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 19

Sont élus :

Président : Jérôme DEBUS

3 Titulaires : Sandra QUEGUEN, Françoise NEGRERIE, Jean-Pierre PECHON

3 Suppléants : Cédric LETAILLEUR, Marie José GELARD, Jean-Luc HUMBERT

10 – Délibération : Composition de la CCID

La CCID doit être constituée dans les 2 mois qui suivent le renouvellement du Conseil municipal.

Monsieur le Maire propose de sursoir à la prochaine séance et demande aux élus de proposer des noms qui seront collectés par la secrétaire générale et proposés lors de la prochaine séance de conseil.

11 – Délibération 2026-45 : tarification salle des fêtes

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de mettre à jour les tarifications des salles des fêtes communales.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la mise à jour des tarifs pour les salles des fêtes municipales.

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL
Lundi 30 mars 2026

- Salle d'Amfreville la Campagne : Extérieurs 600.00 € – Habitants 350.00 €
- Salle de Saint Amand des Hautes Terres : Extérieurs 700.00 € – Habitants 350.00 €

Madame CAILLOT propose de facturer le chauffage sur la période hivernale. Monsieur le Maire explique que la revente d'électricité est interdite. Un lissage est effectué sur l'année.

Monsieur le Maire rappelle que des travaux sont à prévoir dans les salles et notamment celle de St Amand en termes de chauffage et de réhabilitation générale.

12 – Délibération 2026-46 : convention de mise à disposition des biens communaux 2026 au profit de la communauté de communes Roumois Seine

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il est nécessaire de renouveler la convention avec la communauté de communes Roumois Seine pour la mise à disposition des locaux communaux dans le cadre des accueils de loisirs.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la signature de la convention pour l'année 2026.

Monsieur le Maire explique les termes de la convention. Monsieur le Maire explique que la commune devra être vigilante notamment pour le temps du midi qui est régulièrement remis en cause par la Communauté de Communes.

Informations :

Distribution bulletin municipal : Monsieur le Maire informe que le bulletin municipal sera à récupérer mercredi 1^{er} avril pour distribution dans la semaine.

Fêtes de Pâques :

Madame GAILLIARD informe les membres du conseil que plusieurs animations sont prévues à l'occasion de la fête du village. Un verre de l'amitié le dimanche est offert par la municipalité à 12h00 après un dépôt de gerbe au monument aux morts d'Amfreville. Le feu d'artifice sera tiré par Messieurs PECHON et LETAILLEUR, élus.

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL
Lundi 30 mars 2026



Questions diverses :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h32

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL
Lundi 30 mars 2026

TABLEAU DES DELIBERATIONS

OBJET	DECISION	VOTE
<p><u>1 – Délibération 2026-036 : désignation d'un secrétaire de séance</u> Madame Faustine GENCE est désignée secrétaire de séance (prise de notes des sujets évoqués et participation à l'élaboration d'un compte-rendu commun).</p>	Approuvé	Unanimité
<p><u>2 – Délibération 2026-037 : approbation du précédent compte-rendu</u> Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte-rendu du 21 mars 2026.</p>	Approuvé	Unanimité
<p><u>3 – Délibération 2026-38 : Composition des commissions communales</u> Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité la composition des commissions communales réparties de la façon ci-dessous. <u>Commission Bâtiments Publics – Patrimoine – Travaux :</u> Vincent POUILLARD, Jean-Luc HUMBERT, Sandra GUEGUEN, Virginie MABILLE, Michel COUessin, Vincent BERTHELIN <u>Environnement - Voirie – sécurité - accessibilité des bâtiments publics – gestion des risques</u> Claire CAILLOT, Virginie MABILLE, Quentin VAUDE, Jean-Luc HUMBERT, Vincent POUILLARD, Sandra GUEGUEN.</p>	Approuvé	Unanimité

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL
Lundi 30 mars 2026

<p><u>Commission affaires générales - des Finances – communication</u> Sylvie LENFANT, Faustine GENCE, Maxime GOTTE, Marie José GELARD, Alain VERDONCK</p> <p><u>Commission Affaires Scolaires</u> Faustine GENCE, Laurine CANTAREL BROUARD, Alain VERDONCK, Maxime GOTTE, Vincent BERTHELIN</p> <p><u>Commission vie associative, solidarités, santé</u> Laurine BROUARD CANTAREL, Quentin VAUDE, Marie José GELARD, Marie Christine GAILLIARD.</p> <p><u>4 – Délibération 2026-39 : Versement partiel d’un acompte de subventions aux Comités des Fêtes</u> Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l’unanimité le versement d’un acompte d’un montant de : <ul style="list-style-type: none"> - Comité des Fêtes Amfreville : 2 879.00 € - Comité des Fêtes Saint Amand : 1 118.00 € Charge les services de verser ces sommes dès retour de la Préfecture.</p> <p><u>5 – Délibération 2026-40 : versement d’une participation communale pour l’acquisition de vélos électriques</u> Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l’unanimité, la création de la participation financière pour l’acquisition de vélo électrique dans les conditions précitées.</p> <p><u>6 – Délibération 2026-41 : Désignation d’un correspondant défense</u> Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l’unanimité de nommer Jean-Luc HUMBERT, correspondant défense de la commune d’Amfreville-St Amand.</p>	<p>Approuvé</p> <p>Approuvé</p> <p>Approuvé</p>	<p>Unanimité</p> <p>Unanimité</p> <p>Unanimité</p>
---	---	--

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL
Lundi 30 mars 2026

<p><u>7 – Délibération 2026-42 : référent bois et forets</u> Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de nommer Maxime GOTTE, référent Forêt et Bois de la commune d'Amfreville-St Amand.</p>	<p>Approuvé</p>	<p>Unanimité</p>
<p><u>8 – Délibération 2026-43 : désignation correspondant CNAS</u> Le Conseil Municipal, élit Madame Laurine CANTAREL BROUARD, déléguée locale des élus auprès du CNAS. Pour mémoire Elise SAEGAERT, secrétaire générale est représentante pour le personnel communal.</p>	<p>Approuvé</p>	<p>Unanimité</p>
<p><u>9 – Délibération 2026-44 : élection commission appel d'offres</u> Nombre de votants : 19 Bulletins blancs ou nuls : 0 Nombre de suffrages exprimés : 19 Sont élus : Président : Jérôme DEBUS 3 Titulaires : Sandra QUEGUEN, Françoise NEGRERIE, Jean-Pierre PECHON 3 Suppléants : Cédric LETAILLEUR, Marie José GELARD, Jean-Luc HUMBERT</p>	<p>Approuvé</p>	<p>Unanimité</p>
<p><u>10 – Délibération : Composition de la CCID</u> Point reporté</p>		
<p><u>11 – Délibération 2026-45 : tarification salle des fêtes</u> Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la mise à jour des tarifs pour les salles des fêtes municipales.</p>	<p>Approuvé</p>	<p>Unanimité</p>

COMPTE RENDU SEANCE DE CONSEIL
Lundi 30 mars 2026

<ul style="list-style-type: none">- Salle d'Amfreville la Campagne : Extérieurs 600.00 € – Habitants 350.00 €- Salle de Saint Amand des Hautes Terres : Extérieurs 700.00 € – Habitants 350.00 € <p><u>12 – Délibération 2026-46 : convention de mise à disposition des biens communaux 2026 au profit de la communauté de communes Roumois Seine</u></p> <p>Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la signature de la convention pour l'année 2026.</p>	<p>Approuvé</p>	<p>Unanimité</p>
--	-----------------	------------------

Dressé le 31 mars 2026

Le Secrétaire de Séance,

Le Maire,
Jérôme DEBUS